



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2019

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2019	QUATRIEME TRIMESTRE 2018	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2019 AU 31/12/2019	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2018 AU 31/12/2018
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	398 055 926,602	368 010 860,407	1 514 991 584,308	1 271 532 761,362
* Intérêts	285 321 058,674	260 535 983,022	1 093 821 346,543	896 035 838,164
* Commissions en produits	55 331 676,871	52 016 364,436	200 750 833,579	185 985 040,203
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	57 403 191,057	55 458 512,949	220 419 404,186	189 511 882,995
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	134 142 976,487	130 109 520,692	558 468 993,812	437 028 265,248
* Intérêts encourus	133 343 045,178	129 384 401,304	555 499 371,789	434 298 283,543
* Commissions encourues	799 931,309	725 119,388	2 969 622,023	2 729 981,705
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	263 912 950,115	237 901 339,715	956 522 590,496	834 504 496,114
4- Autres produits d'exploitation	2 519 787,038	2 518 826,127	11 513 123,459	11 449 243,064
5- Charges opératoires, dont:	106 071 686,221	104 659 466,879	399 901 733,908	384 120 693,576
* Frais de personnel	52 154 556,619	57 094 711,075	212 070 108,157	220 901 829,451
* charges générales d'exploitation	43 176 459,459	37 203 958,576	152 746 256,330	128 515 894,192
6- Structure du portefeuille :	-	-	2 143 540 311,956	2 065 328 227,431
* Portefeuille-titres commercial	-	-	69 389 712,293	63 295 103,863
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	2 074 150 599,663	2 002 033 123,568
7- Encours des crédits nets	-	-	10 383 722 502,669	10 676 697 078,145
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	12 997 443 030,326	11 512 675 979,698
* Dépôts à vue	-	-	6 243 960 040,852	5 777 138 682,678
* Dépôts d'épargne	-	-	2 852 837 613,422	2 690 349 316,446
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	213 143 625,359	266 818 751,902
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	155 975 271,771	206 546 363,632
* Ressources spéciales	-	-	57 168 353,588	60 272 388,270
10- Capitaux propres	-	-	1 138 573 212,919	1 138 108 048,769



FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2019

La BIAT a clôturé l'année 2019 avec les résultats suivants :

Un PNB de 956,5MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 538,3MD ;
- Une marge sur commissions de 197,8MD ;
- Des autres revenus de 220,4MD.

Des charges opératoires de 399,9MD ;

Des encours de dépôts de 12 997MD ;

Des encours de crédits nets de 10 384MD.



NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2019

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2019.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2019 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2019 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2019 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2019 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2019.



2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2019. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2019 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2019. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2019.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2019, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2018 que celles relatives à l'année 2019.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2019 à 1 514 992 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2019 à 558 469 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales



Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2018 et au 31/12/2019 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2018 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 26/04/2019.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2019 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.